

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 4 novembre 2025

Délibération
n°189 -2025
Point 4.7.1

Point 4.7.1 de l'ordre du jour

Tarif Stage en traduction et interprétation IEMT

EXPOSE DES MOTIFS :

Des instituts de formation externes sollicitent l'Institut européen des métiers de la traduction (IEMT) pour accueillir des étudiants pour des stages sur mesure.

Le Conseil de la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg a approuvé le tarif horaire de 8 euros pour un stage effectué en traduction et interprétation au sein de IEMT pour l'année universitaire 2025-2026.

Rapporteur: Frédérique BERROD

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la proposition du Conseil de Faculté des langues du 16 juin 2025 et valide le tarif horaire de 8 euros pour un stage au sein de l'IEMT pour l'année universitaire 2025-2026.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	1

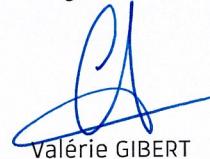
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 5 novembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



RELEVÉ DE DÉCISIONS

du conseil de la Faculté des langues

Séance du 16 juin 2025

1) Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 28 avril 2025

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Modifications MECC

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
La modification de MECC est approuvée à l'unanimité.

3) Subvention UNIRIUS

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
La subvention est approuvée à l'unanimité.

4) Tarif CLES 2025-56

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Les tarifs CLES sont approuvés à l'unanimité.

5) Tarif stages IEMT

Votes favorables : 26 ; vote défavorable : 0 ; abstentions : 2
Le tarif des stages IEMT est approuvé.

6) Avenant à la convention Euroculture

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
L'avenant est approuvé à l'unanimité.

7) Renouvellement de l'accord de coopération pour le double diplôme de Master franco-allemand avec l'Université de Passau, Allemagne (IRIUS)

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Le renouvellement est approuvé à l'unanimité.

8) b. Avenant de modification à l'accord de coopération pour la licence trinationale ETE avec Malaga, Espagne et Flensbourg, Allemagne

Votes favorables : 28 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
L'avenant est approuvé à l'unanimité.

Le 17 juin 2025


Le Doyen
Thomas MOHNKE
Faculté des langues



Thomas Mohnike

Doyen